Comité Local des Œuvres Sociales

Allocation Scolaire
du 19/09 au 25/11/2022

Pièces à fournir :

1) Photocopie du dernier bulletin de salaire de l'agent

2) Certificat de scolarité mentionnant le nom de l'enfant, la date de naissance et la classe fréquentée

3) RIB (relevé d'identité bancaire) si nous n'avons pas déjà vos coordonnées ou si changement

BAREME DE L'ALLOCATION

Somme forfaitaire

16 € en maternelle
38 € en primaire
61 € en secondaire jusqu'à la 4ème

À partir de la 3ème voir l'AIDE AUX ETUDES

Attention

* Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte
* Au-delà de ces dates, aucune allocation ne sera versée, prière de nous contacter avant si empêchement
* Le montant de ces allocations sera payé par virement bancaire dans les meilleurs délais

HORAIRES D'OUVERTURE
DE 8H30 À 12H00/12H30 À 16H00
SAUF LE VENDREDI JUSQU'À14H00
FERMÉ LE MERCREDI AU PUBLIC

Bonne rentrée,
Le secrétariat du CLOS

202, avenue Jean Jaurès – 93332 Neuilly-sur-Marne CEDEX - Fax : 01 43 09 30 29 - http://www.clos-ville-evrard.fr
Tél. : L. FERNANDES : 01 43 09 31 81 (joignable le mercredi) - O.MARCELLIN : 01 43 09 31 81 -
B.VILLOT : 01 43 09 30 25 - L. VIAUD : 01 43 09 30 66 - P. DURAND : 01 43 09 32 71 - A.WOJAKIEWICZ: 01 43 09 30 44
Email : secretariat.general@clos-ve.fr /secretariat@clos-ve.fr